

RESEARCH ARTICLE

**Territorialite : Concept ou paradigme en
geographie sociale ?**

AUTHORS

C. Raffestin

Territorialité: Concept ou Paradigme de la géographie sociale?

Interrogations et incertitudes

Un point d'interrogation après chacun des mots du titre ne serait pas superflu mais je me contenterai, pour l'instant, de m'interroger sur l'expression «géographie sociale» (Sozialgeographie ou social geography) dont le contenu est incertain finalement par rapport à la géographie humaine. L'incertitude est telle que «social geography» et «human geography» sont pratiquement des synonymes dont la surface de «recouvrement» est considérable en anglais. Cette surface est peut-être un peu moindre dans les géographies francophones et germanophones mais la différence est davantage de nature thématique que théorique. Cela ne fait que mettre en évidence l'absence de théories générales en géographie. Cette absence de théorie d'ensemble empêche, actuellement, de faire le pont entre une pratique géographique largement développée, attestée par les bibliographies internationales, et une connaissance méthodologique qui ne cesse de s'enrichir, voire de s'alourdir, de tous les emprunts faits aux disciplines voisines mais surtout à la statistique et à la mathématique. Faut-il répéter que la «révolution» quantitative n'a conditionné aucune évolution de la problématique ni non plus de la théorie? Seules les méthodes ont progressé et la «cosmétique formelle» qui les accompagne a pu faire croire à l'émergence d'une vision théorique. Autrement dit, il n'y a pas eu de changement dans le paradigme de la géographie mais purement et simplement la traduction formalisée d'une démarche qualitative. Ce n'est certes pas négligeable mais c'est abusif de parler de théorie au sens d'un «programme d'observation» ou d'une «clé de déchiffrement» des phénomènes géographiques.

Cela dit, il est évident que la géographie humaine n'est pas dépourvue de théories spécifiques relatives à la structuration du sol agricole, aux villes, aux migrations, à la localisation des activités, etc., mais de théorie d'ensemble, qui permettrait de relier entre elles ces théories partielles, il n'y en a pas au sens strict du terme. Je veux dire par là qu'il manque une théorie générale de l'écogenèse territoriale qui rendrait compte du pourquoi et du comment des processus de territorialisation, de déterritorialisation et de reterritorialisation. Le pourquoi et le comment sont conditionnés par l'historicité qui renvoie

inévitablement à une théorie de la production de la société, qui existe sous diverses formes, mais qui n'a jamais fait une part bien considérable au territoire si même elle en a fait une! Sans doute, par ses silences sur toute morphologie territoriale Marx a-t-il implicitement jeté l'anathème sur l'idée même de théorie géographique car dans les rapports ville-campagne, la ville et la campagne ne sont pas des catégories géographiques mais bien des catégories sociologiques (RAFFESTIN 1985). Il est vrai aussi que par cette attitude il a évité aux sociologues marxistes comme aux autres de tomber dans le piège du spatialisme dans lequel bon nombre de géographes sont tombés et non des moindres! (RAFFESTIN 1985). Seulement voilà, une théorie géographique de l'écogenèse territoriale n'a rien à voir avec le spatialisme même si sa formulation matérielle débouche sur une ou plusieurs morphologies qui ne sont que les expressions d'un processus ordonnateur: la théorie de von Thünen n'est pas réductible à une série de cercles concentriques ni non plus celle de Christaller à des hexagones! Les uns et les autres ne sont que la résultante d'un ou plusieurs principes organisateurs.

Les arrangements spatiaux ne sont pas, quoi qu'on en pense, l'essence de la géographie humaine ou sociale: ils ne sont qu'une condition nécessaire mais pas suffisante car la géographie n'est pas la seule à prendre en compte «la production territoriale». Un peintre, un chorégraphe, un metteur en scène de théâtre ou de cinéma, une maîtresse de maison qui dresse une table, etc. sont tous confrontés avec des arrangements spatiaux qui ressortissent à une discipline qui n'existe pas mais qui est à créer et qu'on pourrait nommer la diathétique (RAFFESTIN 1985). Les morphologies territoriales résultent de la pratique et de la connaissance que les hommes ont de cette réalité qu'est l'espace géographique.

Les racines d'une théorie de l'écogenèse territoriale ne résident pas dans l'espace qui n'est finalement qu'une matière première offerte à l'action humaine et dont les propriétés sont plus ou moins homogènes.

Claude Raffestin, Prof., Dr.,
Département de Géographie de l'Université de Genève,
Route des Acacias, 18, 1227 Les Acacias/Genève

nes, plus ou moins régulièrement distribuées, plus ou moins distantes les unes des autres mais dans la pratique et la connaissance que les groupes humains mettent en œuvre pour occuper, exploiter et modeler cet espace de manière à la transformer en territoire doué d'une certaine habitabilité. Les racines de toute théorie générale de la géographie humaine et partant sociale ne peuvent être recherchées que dans la pratique et la connaissance du groupe et par conséquent des sujets qui le composent.

Ces pratiques et ces connaissances se traduisent par des relations à l'extériorité et à l'altérité et sont modulées par les médiateurs employés. L'ensemble de ces relations constitue, en première approximation et d'une manière encore vague ce qu'on pourrait appeler la territorialité. Mais je reviendrai plus longuement sur ce concept. À ce point, et j'en suis conscient, je continue à entretenir la confusion entre géographie humaine et géographie sociale. Il y a vraiment une indiscutable incertitude quant au statut de la géographie sociale qui s'est longtemps fourvoyée et qui se fourvoie encore dans la «domiciliation» de données statistiques à caractère social. Reporter sur une carte des groupes socio-professionnels, des revenus salariaux ou des appartenances politico-religieuses ne signifie pas qu'il s'agit de géographie sociale même si ces cartes thématiques sont assorties d'un commentaire. Un ouvrage récent est, à cet égard, révélateur de cette tendance (FRÉMONT et al 1984). En effet, on ne fait que rendre compte des attributs qui caractérisent des groupes mais on ne met pas, par là même, en évidence les pratiques dont ces groupes sont porteurs. La géographie sociale classique fait coïncider, le plus fréquemment, des attributs et des lieux et cherche, du mieux qu'elle peut, des corrélations... et on trouve toujours des corrélations. Mais les attributs résultent d'une production et d'une mise en forme statistiques décollées des phénomènes qui sont inscrits par les pratiques dans le territoire.

Toute véritable réflexion en géographie sociale doit partir des indices, des traces ou des signes que les pratiques inscrivent dans le territoire. Il convient de se concentrer sur ces «sédimentations» socio-géographiques, tout à la fois pratiques et morphologiques. Les phénomènes de friche sociale de W. HARTKE ou de travail de R. ROCHEFORT sont à cet égard extrêmement significatifs mais ils n'ont pas été prolongés.

Des phénomènes révélateurs

La friche sociale (Sozialbrache) est une notion qui a connu un indéniable succès dont la vulgarisation a confiné à la banalisation. D'une grande richesse la friche sociale permet de poser des questions, de s'interroger sur le phénomène de «déprise» territoriale

et par opposition sur celui d'emprise. Si la friche sociale est observable et semble apparemment statique, elle renvoie, en fait, à des processus qui prennent naissance dans les groupes sociaux. Processus commandés par des pratiques elles-mêmes encadrées par des stratégies visant des objectifs. La déprise territoriale peut être interprétée par référence à des pratiques aujourd'hui disparues dont la friche sociale n'est que le témoignage, la dépouille spatiale en quelque sorte mais elle peut aussi être interprétée par rapport à des pratiques escomptées, c'est-à-dire par référence à une anticipation. La friche sociale présente révèle un passé, mais profile également un devenir: effacement d'un système ancien de relations et émergence d'un système nouveau potentiel – lieu révélateur d'un processus de territorialisation passée, d'une déterritorialisation présente et d'une reterritorialisation future, la friche sociale démontre le rôle fondamental que joue l'information dans les groupes sociaux, qu'il s'agisse d'une information endogène ou exogène. Les mécanismes de déprise et d'emprise territoriales intéressent bien évidemment l'espace géographique concret mais on peut imaginer des processus intéressants l'espace abstrait du travail, par exemple, même si la médiatisation de l'espace concret est nécessaire. Le «travail» de ROCHEFORT est un autre cas de déprise totalement conditionné par des structures sociales archaïques comme en Sicile.

Ces phénomènes de déprise et d'emprise ne sont que la partie observable de phénomènes sociaux complexes; «pointes» géographiques visibles ou visualisables d'un «iceberg» commandé par l'historicité. Si le géographe doit rendre compte des structurations territoriales, il est totalement erroné de penser que son rôle se réduise à la mise à disposition de morphologies qui ne peuvent exister qu'en fonction de l'action de groupes. En fait, le géographe doit s'efforcer d'explicitier la connaissance des pratiques et des connaissances que les hommes ont de l'espace et des territoires.

Dès lors, toute théorie écogénétique du territoire ne peut être fondée que sur l'analyse des relations que les groupes, et par conséquent les sujets qui y appartiennent, entretiennent avec l'extériorité et l'altérité à l'aide de médiateurs dans la perspective d'atteindre la plus grande autonomie possible compatible avec les ressources du système. Finalement je viens de donner une définition possible de la territorialité. Dans le cas de la friche sociale c'est l'extériorité qui est prioritairement concernée tandis que dans le non-travail c'est l'altérité.

Actuellement nous ne disposons d'aucune théorie écogénétique du territoire, en géographie sociale, ni inductive ni déductive. Autrement dit, nous ne savons pas dire ni pourquoi ni comment un territoire se structure, ni pourquoi ni comment il va se déstructurer, ni pourquoi ni comment il va se restructurer sauf à se livrer à des investigations historiques

ou prospectives qui n'ont pas de caractère théorique.

J'ai dit plus haut qu'une théorie était un programme d'observation mais elle peut être aussi un programme de réflexion. C'est dans cette seconde direction que je voudrais m'engager pour faire comprendre la nécessité impérieuse de la théorie en géographie sociale à travers l'idée de relation.

Une utopie fondatrice

Un programme de réflexion n'est rien d'autre qu'une manière de se donner les moyens de comprendre un mécanisme complexe par des procédés simplifiés. Cela veut dire que la théorie ne rendra pas compte d'une réalité mais qu'elle permettra éventuellement de trouver les éléments pertinents de cette réalité pour la théoriser ultérieurement. Ce que je propose est un phénomène de substitution: substituer une construction utopique à une construction réelle.

Si l'on se réfère à certains mythes fondateurs, celui de Rome par exemple, on découvre en termes épiques les éléments d'une théorie écogénétique du territoire. Romulus est le sujet vivant par lequel le temps et l'espace romains vont exister car «sans sujet vivant, le temps ni l'espace n'existent» (UEXKÜLL 1956). En même temps qu'il trace son sillon-limite, Romulus institue un «nouveau temps» dans le temps, c'est-à-dire un nouveau jeu d'interdictions: en deçà, au delà, avant et après. «Ego, Hic et Nunc» voilà la parole de Romulus car «une phénoménologie de l'espace, tout comme une phénoménologie du temps, partira du lieu de mon corps, Ici et Maintenant, elle le prendra comme centre» (MOLES et ROHMER 1972). Romulus trace dans l'espace et dans le temps, il institue les normes et les interdits, il s'arroge le «Regere fines» par lequel il va traduire, réguler, différencier et relier.

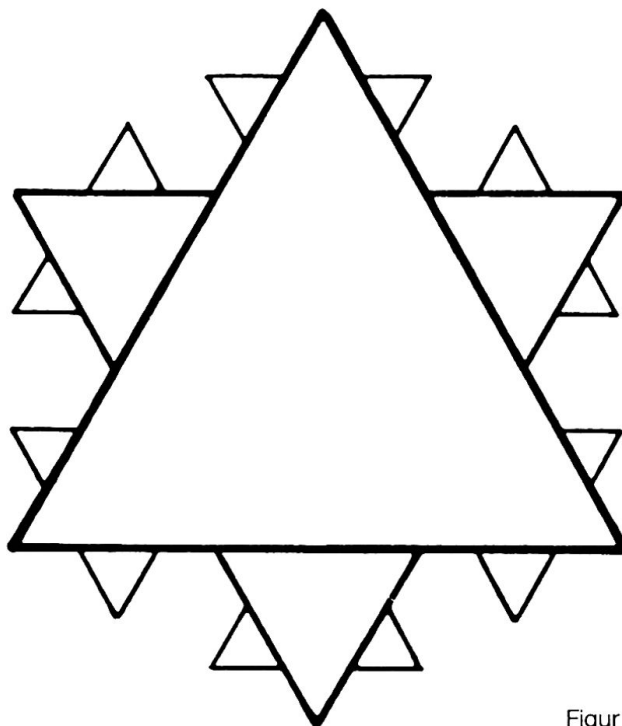
Quittons le mythe et imaginons une utopie qui sera une sorte d'apologue géographico-mathématique de nature purement heuristique dans lequel on va retrouver les mêmes composantes que dans le mythe mais arrangées différemment.

Il faut immédiatement un «Acteur», soit un groupe porteur de pratiques et de connaissances. J'admets pour des raisons qu'on comprendra plus tard que ce groupe privilégie, pour des raisons religieuses, le triangle équilatéral et qu'il y a une parfaite concordance entre ses croyances et ses pratiques de telle sorte que sa production territoriale est entièrement commandée par le principe équilatéral. L'utopie est parfaite puisque «l'idéologie équilatérale» est parfaitement réalisée alors que la règle dans les sociétés historiques est l'incomplète réalisation de quelque idéologie que ce soit.

Je pose par ailleurs que le groupe est installé dans une plaine parfaitement uniforme, homogène et iso-

tope et que compte tenu de son système technique il n'y a pas, à l'origine, à préférer un endroit plutôt qu'un autre. Ces hypothèses tout à fait classiques paraîtront irréalistes, mais c'est une erreur de penser que l'irrégularité des choses rend mieux compte de la réalité. La «rugosité» de l'espace empêche de pousser un principe jusqu'à ses dernières extrémités mais elle ne l'empêche pas de se manifester.

Au temps To le groupe comprend une population P dont chaque membre doit avoir pour satisfaire ses besoins un triangle équilatéral de surface S. Au moment de l'installation le groupe va tracer dans la plaine un triangle équilatéral de base dont la surface sera égale à P. S. Si la population est stable le triangle de base suffira, mais si la population croît, il faudra trouver le moyen d'agrandir le triangle de base tout en conservant la contiguïté avec lui. La première possibilité consiste à tracer sur chacun des côtés du triangle principal un triangle équilatéral dont la dimension du côté sera égale au tiers du côté du triangle de base. Lorsque les trois côtés seront ainsi occupés on sera en présence d'une étoile de David. Si la population continue à croître, on pratiquera de la même manière sur les côtés restants en prenant chaque fois le tiers et ainsi de suite. On tend ainsi vers la fameuse courbe de von Koch ou île chimérique «en flocon de neige» (MANDELBROT 1984). Il y a pourtant une limite à ce processus de structuration de l'espace, à savoir la surface S minimale. Lorsque la méthode utilisée ne permettra plus de découper un triangle équilatéral égal à la surface S minimale, le groupe sera en crise car il ne pourra plus croître en respectant son principe équilatéral.



Figur 1

On dispose là d'une théorie écogénétique du territoire qui rend parfaitement compte de la relation à l'extériorité, c'est-à-dire à l'espace, compte tenu bien sûr des hypothèses énoncées et du... totalitarisme que suppose une société de ce genre pour faire respecter ses normes et ses principes. Cet embryon de théorie, tout abstraite qu'elle est, permet de réfléchir sur les relations à l'extériorité. Tout d'abord, il faut insister sur le fait que les relations à l'espace, pour le transformer en territoire, ne ressortissent pas au hasard mais à un ou plusieurs principes produits ou assimilés par le groupe. Cela revient à dire que le groupe produit du territoire à partir de l'information à sa disposition qui caractérise sa sémiosphère (LOTMAN 1985). L'arrangement qui résulte de cette sémiosphère paraîtra, en l'occurrence, très rigide mais ce n'est qu'une illusion d'optique puisque l'on sait que les morphologies rurales et urbaines suivent, elles aussi, des principes mal explicités voire tout à fait implicites mais qui n'en inspirent pas moins les relations à l'extériorité du groupe. Ensuite, on voit que par rapport à l'espace originel est créé un système de territoires triangulaires adaptés aux besoins et aux aspirations du groupe puisque celui-ci pour des raisons physiques et métaphysiques ne peut s'épanouir que dans le triangle équilatéral. Le maillage général tend vers un hexagone et il se pose un problème de gestion des limites puisque les limites croissent au fur et à mesure de l'extension. Enfin, il faut noter, comme je l'ai signalé plus haut, que le principe employé conduit au blocage de l'évolution puisque la limite est la surface minimale S . Je n'ai pas encore parlé du problème des relations à l'altérité qui, en partie, et indépendamment d'autres facteurs essentiels, sont aussi conditionnés par la structuration du territoire: la centralité, la périphérie, les limites, les distances. Ici, elles obéissent formellement aux principes énoncés. Bien qu'abstraite cette théorie de par les blocages auxquels elle conduit implique évidemment le conflit si l'émigration n'est pas possible car ce territoire plus qu'un autre est une prison dans la prison donnée de l'espace. Les acteurs périphériques peuvent en effet chercher à innover en abandonnant le principe du triangle équilatéral et en recourant à d'autres formes d'emprise territoriale. D'autres modèles sont possibles bien évidemment mais ils ne feraient que fournir d'autres arrangements qui n'ajouteraient rien à la notion d'emprise ou de relation à l'extériorité.

La territorialité: concept ou paradigme?

Empruntée à l'éthologie animale, la territorialité a d'abord été un simple concept (l'adjectif simple n'a rien de péjoratif!) utilisé par rapport au territoire concret. Mais aujourd'hui ce stade est depuis longtemps dépassé (RAFFESTIN 1981, 1982 (I) et 1982 (II) RAFFESTIN, BRESSO 1982).

La territorialité en tant que système de relations ouvre des perspectives de refondation à la géographie sociale comme cela a été montré ailleurs (RACINE, RAFFESTIN 1983). Les pratiques des acteurs sont médiatisées par des codes et il n'existe aucune relation non médiatisée: «Ainsi le sujet aménageur dans sa pratique de l'espace est médiatisé par l'instance économique dont le concept central est celui de «mode de production», ou à un niveau plus élevé, de «formation économique» qui englobe tous les modes de production d'une société donnée» (RACINE, RAFFESTIN 1983). Dans le cas d'un sujet usager, plus important doit être le rôle des appareils idéologiques (églises, écoles, media, etc.). Dans cette perspective, c'est bien la territorialité, système de relations médiatisées, qui détermine le champ de la géographie sociale, c'est-à-dire le rapport à l'extériorité et à l'altérité.

La territorialité n'est pas un simple concept mais un paradigme qui exprime une relation complexe entre un groupe humain et son environnement, «l'environnement étant ici l'enveloppe spatio-temporelle constituée non seulement par un ensemble de propriétés spatiales, mais aussi temporelles, permettant d'inter-relier des comportements dans leur manière de se dérouler dans un contexte d'espace et de temps» (RACINE, RAFFESTIN 1983).

A partir de l'identification des phénomènes de structuration des territoires concrets et/ou abstraits, il est possible de dégager les principes qui médiatisent ces relations, d'en dresser l'inventaire et d'en esquisser la théorie. Le paradigme de la territorialité renverse l'ordre habituel de la géographie puisque le point de départ n'est pas l'espace mais les instruments et les codes des acteurs qui ont laissé des traces et des indices dans le territoire. Pour parvenir à une théorie écogénétique du territoire, il faut rechercher dans les codes le point d'appui du levier théorique. C'est pourquoi, j'ai «joué» avec l'utopie du triangle équilatéral de manière à montrer qu'il y avait là un «code» dont, bien sûr, je n'ai pas cherché à identifier l'origine et pour cause.

La «clé du déchiffrement» n'est pas dans la réalité matérielle qu'est l'espace mais dans la sémiosphère que le groupe humain mobilise pour transformer cette réalité matérielle. Pour agir, l'homme se réfère à un espace sémiotique, au sens large, délimité par une frontière qui a une double fonction abstraite et concrète qui détermine ce qui est retenu et transformé, ce qui est traduit ou non traduit dans l'extériorité. Dans les cas où l'espace culturel acquiert un caractère territorial, la frontière assume un sens spatial au sens élémentaire du terme (LOTMAN 1985). Cette fonction de frontière de la sémiosphère est montrée par les quartiers dans lesquels se trouvent des mélanges culturels: villes, voies commerciales et autres structures créolisées (LOTMAN 1985).

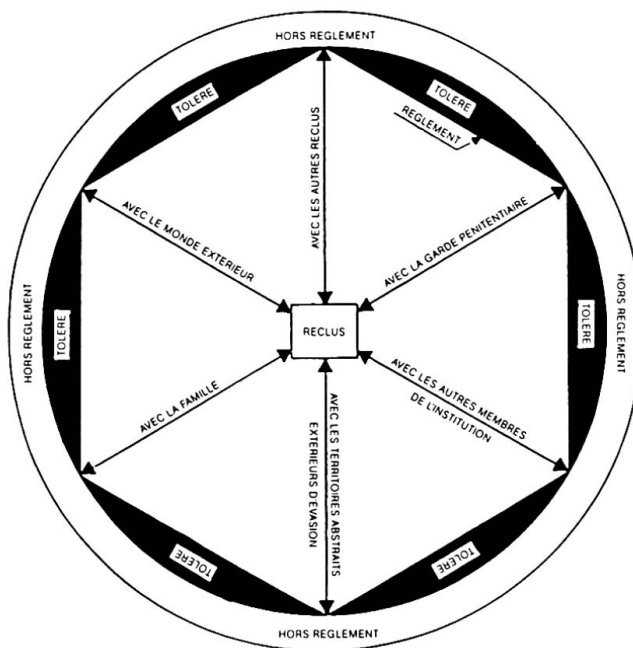
Les territoires de faibles dimensions dans lesquels sont à l'œuvre, simultanément, plusieurs codes, c'est-à-dire dans lesquels des groupes de réclament de sémiosphères différentes, présentent un très grand intérêt car ce sont des laboratoires naturels de l'écogenèse territoriale qui offrent toutes les conditions de la comparabilité. Quand je parle de territoires de faibles dimensions ou à grande échelle, j'entends par exemple les villes dans lesquelles des groupes imposent par leur présence et bien entendu leur action une diversité morphologique. Pourtant cette diversité est toujours sous-tendue par des invariants territoriaux, c'est-à-dire que l'on retrouvera nécessairement les mailles, les nœuds et les réseaux indispensables aux systèmes de relations que sont les différentes territorialités (RAFFESTIN 1985).

On pourrait dire du territoire ce qu'on dit de la langue: «Dans l'univers des langues, pourtant si bariolé, c'est bien une régulation de l'écart qui se donne à voir. Pour toute langue, une relation unit certaines fonctions et certaines structures qui les assument. Ces structures parcourent, derrière une apparence d'extrême diversité, un champ d'écart non infini» (HAGÈGE 1985). L'analogie n'est pas fortuite et elle l'est même si peu qu'il y a réciprocité dans la mesure où la linguistique peut parler du «territoire de signe» (HAGÈGE 1985).

Cela dit, c'est sans doute dans les situations tout à fait spécifiques et rigoureusement limitées que l'on peut le mieux saisir le caractère de la territorialité. Je pense en particulier à cette situation extrême que représente la prison. Il s'agit, par excellence, d'une territorialité très rigoureusement codifiée, caractérisée par une enveloppe spatio-temporelle strictement délimitée. Les différentes relations peuvent être résumées par le schéma suivant: (VALSANGIACOMO 1985).

L'idéologie carcérale pourrait être définie par la mise en place de relations symétriques pour permettre au prisonnier de se réinsérer dans la société civile réelle. Or une des caractéristiques de l'idéologie est d'être incomplètement réalisée. Pourtant, dans le cas de la prison, le paradoxe est à son comble puisque toutes les relations sont dissymétriques et l'on peut se demander s'il n'y a pas identité entre idéologie et utopie. En effet, la territorialité hors de la prison est constituée par des relations dissymétriques et symétriques mais dans la prison les traits dissymétriques sont surdéterminés et les relations de pouvoir qui s'instaurent nient jusqu'à la possibilité de la symétrie. Autrement dit, la territorialité symétrique postulée relève de l'imaginaire le plus pur. L'axiomatique de la symétrie débouche sur la dissymétrie relationnelle! Dès lors, le fameux article 37 du code pénal suisse n'est rien d'autre qu'une utopie: «La réclusion et l'emprisonnement seront exécutés de manière à exercer sur le détenu une action éducative et à préparer son retour à la vie libre»

LES RELATIONS DU RECLUS Enveloppe Spatio/Temporelle



Enveloppe Spatio/Temporelle

Figur 2

(VALSANGIACOMO 1985). Les taux de récidive, de 80% et plus, témoignent trop éloquemment du caractère utopique de cette idéologie.

Cela dit, le traitement de cette question par le paradigme de la territorialité a été très fécond, d'autant plus même que l'on a affaire à un «territoire» isolé et délimité d'une manière absolue. Je veux dire par là que les interférences avec l'extérieur ne sont pas absentes mais strictement contrôlées et contrôlables. Pour ma part, j'ai tenté d'appliquer le paradigme de la territorialité au problème de la torture et je me suis rendu compte que l'un des moyens de traiter géographiquement une question sociale résidait dans la prise en compte des systèmes de relation: «Les conditions de possibilité de la torture existent donc dès que la société est infestée de relations dissymétriques qui contraignent le pouvoir à restreindre la circulation, à surveiller l'habitat et à multiplier les lieux de contrôle» (RAFFESTIN 1985). Le paradigme de la territorialité a été également appliqué, dans une perspective tout à fait géographique, à la mise en scène théâtrale, c'est-à-dire en fait à la construction de territoires imaginaires (PRAPLAN 1985).

Ces applications ont en commun avec l'utopie fondatrice, dont il a été question précédemment, un rapport structural qui laisse augurer de la possibilité d'une théorie de l'emprise territoriale et donc d'une écogénèse à travers un ou plusieurs systèmes de relations. Le modèle classique de la géographie sociale qui tourne autour de la domiciliation des phénomènes dits sociaux m'apparaît comme une simple préfiguration de ce que pourrait être une géographie sociale centrée sur les relations médiatisées par des codes productrices de structurations et de désstructurations des territoires.

L'espace est une condition indispensable à l'action humaine mais la nécessité géographique est révélée par l'information, tous les codes à disposition de ceux qui agissent. Il n'y a de nécessité géographique que par l'information dont disposent les hommes. Dès lors, la géographie sociale m'apparaît davantage conditionnée par l'information diffusée que par l'espace lui-même.

Bibliographie:

FREMONT, A., CHEVALIER, J., HERIN, R., RENARD, J. (1984): *Géographie sociale*, Masson, Paris.
HAGEGE, C (1985): *Homme de paroles*, Fayard, Paris.

LOTMAN, J. (1985): *La semiosfera*, Massilio Editori, Venezia.
MANDELBROT, B. (1984): *Les objets fractals*, Flammarion, Paris.
MOLES, A., ROHMER, E. (1979): *Psychologie de l'espace*, Castermann, Tournai.
PRAPLAN, B. (1985): *Pour une approche géographique du Théâtre*, Mémoire de licence, Département de Géographie, Genève.
RACINE, J. B., RAFFESTIN, C. (1983): *L'espace et la société dans la géographie sociale francophone. Pour une approche critique du quotidien*. In Paelinck et Salles, *Espace et localisation*, Economica, Paris, p. 304–330.
RAFFESTIN, C (1985): *Marxisme et Géographie politique*. In *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 29, no 77, p. 271–281.
Ibid. (1981): *Les notions de limite et de frontière et la territorialité*. In: *Regio Basiliensis*, p. 119–127.
Ibid. (1982) I: *Travail et Territorialité*. In: *ISE, Les rencontres de la Barbariga, Demain le Travail*, Economica, Paris, p. 147–154.
Ibid. (1982) II: *Remarques sur les notions d'espace, de Territoire et de Territorialité*. In: *Espaces et Sociétés*, Paris, no 41, p. 167–171.
RAFFESTIN, C., BRESSO, M. (1982) III: *Tradition, Modernité, Territorialité*. In: *Cahiers de Géographie du Québec* 26, no 68, p. 186–198.
UEXKULL, J. (1956): *Monde humain et mondes animaux*, Médiations, Paris.
VALSANGIACOMO, A. (1985): *L'espace carcéral: Le prisonnier, ses besoins, ses réponses*, Mémoire de licence, Département de Géographie, Genève.